

Edition spéciale Réseau « Bien entendre après 60 ans »

Par Laurent VERGNON



Dans le même esprit que le GRAPsanté, le réseau de santé « **Bien entendre après 60 ans** », situé en Loire-Atlantique, est unique en son genre.

Nos partenaires du 44, que nous avons rencontrés, font un travail formidable. Pourtant ils risquent de se faire couper les vivres.

Ils assurent un accompagnement complet de la personne âgée malentendante et de son entourage dans le parcours de l'appareillage et de son suivi. Présents du dépistage à l'adaptation des appareils, ils ont la volonté d'éviter que la surdité devienne une gêne sociale pouvant conduire les personnes âgées à la solitude.

Pourtant, du fait des « restructurations » de la santé, les tutelles et l'administration ont décidé de leur supprimer leur financement, 5 ans après leur création.

Historique

Par Michel LE GOUALLEC

Le réseau de santé « **Bien entendre après 60 ans** » est né en 2005 à l'Institut Public La Persagotière. Partant du constat d'un manque d'accompagnement pour les personnes devenant sourdes, Jean-Luc JAHAN eut l'idée de créer ce réseau.

Le réseau répond, sur le département de Loire Atlantique, aux attentes des professionnels de santé et des usagers ayant des troubles auditifs.

Notre financement provient essentiellement de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S). Le Conseil Général, Malakoff-Médéric, Harmonie Mutualité nous donnent également des subventions.

L'A.R.S. n'a pas souhaité pérenniser le financement au-delà du 31 décembre.

Faute de statut juridique et de ce financement au delà de cette date, nous serons dans l'impossibilité de continuer notre service public ...

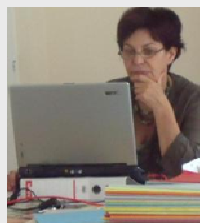
Les objectifs du service

Par J. GUIBERT

Accueillir, informer, conseiller, sensibiliser, accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans, devenues sourdes ou malentendantes.

Écouter l'entourage de la personne concernée, informer sur la déficience auditive et ses conséquences sur la vie familiale

Informer, former et conseiller les professionnels de santé et les professionnels des services d'aide et de soins à domicile ainsi que ceux des EHPAD de Loire Atlantique.



Projets

La presbyacousie est inscrite au plan national « Bien vieillir » 2007-2009 du ministère de la Santé et des Solidarités. Dans un plan 2010-2012 du secrétariat d'État chargé de la famille et de la solidarité, on lit notamment :

« Lancer en 2011 un appel à projet pour l'expérimentation, dans trois départements, de réseaux de santé tournés vers l'accueil et le suivi des personnes devenant sourdes »...

Depuis 2005, 986 personnes ont bénéficié de l'accompagnement des professionnels du réseau

Les moyens mis en place

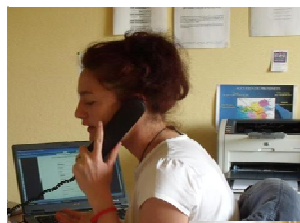
Les troubles de la communication générés par la déficience auditive ne permettent pas un travail à distance.

C'est pour cela que nous organisons des entretiens en face à face sur **9 points d'accueil** du département voire à domicile.

Nos lieux d'accueil de proximité sont répartis sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique : au siège du réseau, Nantes et Château-briant, Saint Nazaire, Ancenis, Machecoul, Clisson, Nort sur Erdre, Blain et Pornic.

Ils ont été mis en place en lien avec les services du Conseil Général (pôle PAPH, maison du Département ou CLIC).

Etre au plus près de l'usager, souvent limité en autonomie et indépendance, était une nécessité incontournable.



Coordination et harmonisation

Actions personnalisées

- Accueil, écoute, conseil, accompagnement du projet de compensation des troubles auditifs
- Education thérapeutique du patient.
- *Plan Personnalisé de Santé*, en lien avec le médecin généraliste.

La cellule d'accueil est en lien avec tout professionnel de santé en contact avec les devenus sourds : généralistes, gériatres, O.R.L., audioprothésistes, orthophonistes. :

Si une prescription d'appareillage est donnée, le patient est invité à contacter l'audioprothésiste **de proximité**. Il devra commencer un essai d'appareillage de plusieurs semaines sans engagement. Parfois une prescription d'orthophonie est nécessaire pour optimiser le port des appareils conjointement avec le suivi de l'audioprothésiste.

Actions collectives

Le Réseau a mis en place dans tout le département, quatre groupes d'initiation à la lecture labiale, afin de permettre aux patients de comprendre le bien fondé de cet apport, et ce à titre gratuit.

- Depuis 2005, 64 conférences sur tout le département ont permis de sensibiliser à la presbycusie plus de 5000 personnes.

Formation

La formation des professionnels s'effectue sur 2 plans : en formation initiale ou en exercice.

Nous sommes persuadés de l'importance de la formation initiale de tous les professionnels de santé concernés.

Ainsi le réseau assure la formation sur l'accompagnement des personnes âgées déficientes auditives auprès des instituts, écoles et universités d'infirmières, orthophonistes, AMP, AVS, aides soignantes et prochainement auprès des internes. Nous avons également organisé une formation auprès des gérontologues du secteur sud du département.

Nous assurons cette formation également auprès des professionnels des services d'aide à domicile et des EHPAD.

Le site www.bienentendre.fr est à disposition pour plus de renseignements.



Nous sommes allés à leur rencontre !

Par M. San Jullian, S. Leusie et L. Vergnon

Nous avons eu le privilège de rencontrer le personnel du réseau « Bien entendre après 60 ans ». Ces visites nous ont enrichi et donné la certitude que le combat que nous menons peut donner des résultats. Aujourd'hui, la presbycusie se soigne avec des appareillages de plus en plus performants.

Leur réseau organise tous les ans une journée de formation, avec une soixantaine de professionnels de toutes les disciplines qui viennent discuter de leur savoir-faire, de leur compétences, de leur expérience.

Sous la direction de Michel LE GOUALLEC, responsable du réseau, Jacqueline GUILBERT, orthophoniste, Raphaëlle, assistante sociale et Jocelyne, secrétaire, ils vont trouver la solution pour surmonter le handicap que présente le patient qu'on leur adresse.

Lorsqu'ils nous ont annoncé que leur subvention de 2011 était perdue, nous n'avons tout d'abord pas cru qu'il était possible qu'une région qui avait pris une avance considérable dans le traitement de 90 % des surdités, ait eu une idée aussi contre-productive. Mais il nous a bien fallu nous rendre à l'évidence, ils allaient disparaître.

Si vous avez des idées, des propositions, contactez :

Michel LE GOUALLEC
mlegouallec@orange.fr

Réseau de Santé :
"BIEN ENTENDRE après 60 ans"
30 rue du Frère Louis. BP 66216
44262 NANTES Cedex 2
TEL : 02.40.75.03.28 FAX : 02.28.21.64.54
Email : bienentendre@wanadoo.fr

MERCI !